

Location meublée

- [source](#)

Conditions

- **Durée du bail** : 1 an sauf cas études
- **Dépôt de garantie** : 2 mois de loyer hors charges
- **Caution** : simple ou solidaire dans le cas de plusieurs personnes
- **Fin de bail** : préavis d'un mois.
- **Fin de bail propriétaire** : préavis de 3 mois.

Documents demandés à minima

([décret](#))

- Pièce d'identité avec photo

Situation professionnelle

- Attestation sur l'honneur des revenus
- Contrat ou attestation employeur
- Carte professionnelle (pour travailleurs indépendants)
- Extrait Kbis (pour commerçants ou chefs d'entreprise)
- Dernier bilan comptable (pour professions libérales ou entrepreneurs)

Justificatifs de revenus

- Justificatif de revenus (contrat, foncier, rente, ...)
 - Cas propriétaire Dernier avis de taxe foncière ou, à défaut, titre de propriété de la résidence principale
 - Derniers bulletins de salaire
 - Ou justificatifs de versement des indemnités
- Dernier avis d'imposition

justificatif de domicile

- Trois dernières quittances de loyer ou justificatif de domicile

Garant

- Justificatifs de revenus du garant (idem que ci-dessus : bulletins de salaire, avis d'imposition...)
- Attestation de l'engagement du garant (acte de cautionnement)

- Si garant bancaire
 - Engagement écrit de fournir la garantie bancaire définitive avant l'entrée dans les lieux/remise des clés.
 - Avant signature
 - Attestation bancaire de mise en place de la garantie (préalable avant signature du bail)
 - **Avant remise des clefs
 - Contrat de cautionnement bancaire signé

Colocation

- Caution solidaire mutuelle entre colocataires